



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## HYGIÈNE

- Port des chaussettes obligatoire dans les espaces de jeux. Le port d'un pantalon (jogging, legging...) est fortement conseillé.
- Nos amis les animaux ne sont pas acceptés.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur.
- Les boissons et la nourriture sont interdites dans les espaces de jeux.
- Les aliments et les boissons apportés de l'extérieur ne sont pas autorisés (sauf nourriture bébé). Un espace snack est à votre disposition, n'hésitez pas à consulter notre carte.

## SÉCURITÉ

- Les enfants utilisent les infrastructures sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants majeurs durant toute la durée de leur visite.
- Les enfants et les adultes accompagnants doivent respecter les conditions d'utilisation des infrastructures (capacité et âge).
- La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Les enfants ne doivent pas porter de montres et de bijoux dans les zones de jeux.
- Les enfants ne doivent pas porter de vêtement comportant un cordon au niveau du col.
- Il est interdit de jeter les balles hors des piscines, de les jeter violemment sur les autres enfants ou à l'arrivée des toboggans.
- Il est interdit de grimper aux filets (à l'intérieur et à l'extérieur du jeu), de descendre les toboggans tête en avant et de remonter les toboggans.
- La grande structure (enfants de + 5 ans) n'est pas accessible aux parents. Dans le cas où votre enfant se trouverait en difficulté, prévenez un membre du personnel qui se chargera d'intervenir.
- Dans l'aire de jeux « La jungle des tout-petits », les parents ont la possibilité d'accompagner leurs enfants (chaussettes obligatoires).
- Aucun adulte ne sera admis non accompagné d'enfant(s).
- La direction se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas le règlement intérieur.